



Réunion de la Commission Jeunes du 26 juin 2018

Présents : Pascal AUBRY, Laetitia CATHERINOT, Bruno COURJAL, Stéphane FAMEL, Olivier GRALL, Isabelle HAMELIN, Alain HERREMAN, Philippe LEFEBVRE, Benoît VASSELIN, Nathalie VASSELIN

Excusés : Bruno COURJAL, Hélène DAUNAY, Damien PERNOT, Anne RUHLMANN, Dominique RUHLMANN, Henri TRÉLOHAN

Ordre du jour

1. Formule des interclubs jeunes	2
2. Accompagnement des meilleurs jeunes	2
Bilan de l'expérience 2018.....	2
Propositions pour 2019.....	2
Accompagnement au France jeunes 2019	3
3. Bretagne jeunes.....	3
4. Vacance du poste de Directeur des Jeunes.....	3

La réunion a lieu à distance en visio-conférence, la séance est ouverte à 20h.

1. Formule des interclubs jeunes

Pascal AUBRY présente une proposition de Pierre-Jean ALLORY pour l'organisation de la Nationale 3 2019.

La formule est jugée trop complexe par la commission et la formule adoptée le 9 mars 2018 est conservée (mais remerciements à Pierre-Jean pour sa proposition).



2. Accompagnement des meilleurs jeunes

Bilan de l'expérience 2018

Alain HERREMAN présente la synthèse des retours des participants (joueurs et parents) et le bilan des organisateurs des pôles 2018.

Pour le pôle Élite, les problèmes rencontrés sont essentiellement liés au manque de personnalisation (traitement du Pôle Élite comme un Pôle Avenir supplémentaire), et de suivi (notamment pas d'accompagnement aux compétitions, rencontres inter-ligues et France jeunes).

Pour le pôle Avenir, il a été noté un manque d'implication (flagrant chez certains grands en particulier), sans doute lié à l'absence d'engagement formel des jeunes. La mise en place d'un programme de travail individuel précis a également manqué.



Propositions pour 2019

Il est proposé :

- compte tenu de la difficulté de trouver un format unique d'accompagnement du Pôle Élite, que les joueurs retenus dans ce pôle présentent leur projet et leurs besoins directement à la Direction des Jeunes (avec validation préalable du financement des projets) ;
- pour le Pôle Élite, que l'accompagnement au France jeunes soit partie intégrante du projet ;
- que l'engagement des jeunes dans le Pôle Avenir soit formalisé (travail personnel, calendrier de compétitions, participation au France jeunes, ...) ;
- que le Pôle Avenir soit composé a minima des meilleurs jeunes des petites catégories (Ppo et Pou, éventuellement Pup), la sélection des autres catégories nécessitant une validation au niveau budgétaire ;
- de privilégier pour le Pôle Avenir les entraîneurs locaux, et de demander un engagement de leur part sur l'accompagnement en compétition (rencontres inter-ligues et France jeunes) ;
- d'étudier les possibilités d'évaluation des membres des pôles (sur l'implication et les résultats) et que cette évaluation conditionne le maintien dans les pôles toute la saison ;
- que les critères de sélection soient conservés (rang du joueur dans sa catégorie au niveau Français, nombre d'années de licence FFE, nombre de parties comptabilisées Fide durant l'été 2018, nombre de parties comptabilisées Fide sur la saison 2018, progression du classement Elo sur la saison 2018, classement au Bretagne 2018, classement au France 2018, implication des jeunes dans la formation et l'arbitrage, implication dans les pôles 2018), avec une sélection dans le Pôle Élite pour les joueurs de la Ligue faisant partie des meilleurs joueurs au niveau national et dans le Pôle Avenir pour susceptibles d'en faire partie à court ou moyen terme ;
- que la sélection des joueurs soit faite comme précédemment par les responsables départementaux des jeunes, sans validation par la Commission Jeunes (non pertinent) ;

- de renouveler l'expérience des rencontres inter-ligues.

Une proposition concrète et chiffrée devra être faite à la rentrée, notamment en ce qui concerne la forme de l'accompagnement du Pôle Avenir.

Accompagnement au France jeunes 2019

Concernant l'accompagnement au France jeunes (de tous les jeunes, pas seulement des membres des pôles), Laetitia CATHERINOT se propose de mener l'action pour la Ligue.

3. Bretagne jeunes

L'organisateur de l'édition 2019 sera le CDJE22, des contacts ont été pris avec le lycée professionnel agricole de Paummerit-Jaudy qui avait accueilli l'édition 2015.

Pascal AUBRY et Laetitia CATHERINOT fournissent à Isabelle HAMELIN les éléments pour la mise en place du Comité d'Organisation.



4. Vacance du poste de Directeur des Jeunes

Pascal AUBRY indique qu'il continue de faire l'intérim *a minima*, en assurant les missions régaliennes de la Ligue dans le secteur des jeunes (celles pour lesquelles la Ligue est mandatée par la Fédération en tant qu'organe déconcentré) et que les autres projets ne seront menés que si les forces de la Ligue le permettent.

La séance est levée à 22h10.